

FEUILLETON



La Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides est heureuse de participer à la réalisation de ce feuilleton.

Tournoi de hockey adulte Bud Light
6 au 8 mars 2020
au Centre sportif Ben-Leduc



4 classes au programme avec pas moins de 24 équipes représentant plusieurs régions du Québec. Du hockey de tous les calibres pour satisfaire les amateurs de hockey. Venez encourager les joueurs et voir d'excellentes parties.



GAGANTS PRIX DES BILLETS DE TIRAGE CARNAVAL 2020

Samedi 25 janvier 2020 à 22H00
Centre sportif Ben-Leduc
172, 12^e Rue, Ferme-Neuve (Québec), J0W 1C0

1^{er} prix : Forfait à la pourvoirie **LE RABASKA LODGE** d'une valeur de 550 \$:



[BOUTIQUE SANTÉ DE FERME-NEUVE](#)

2^e prix : Forfait à la pourvoirie **MEKOOS** d'une valeur de 500 \$:



[PATRICK OUELLETTE](#)

3^e prix : Bon d'achat au **IGA FAMILLE M-A PICHÉ** d'une valeur de 250 \$:



[GROUPE PICHÉ](#)

4^e prix : Bon d'achat à la **FERRONNERIE MEILLEUR (RONA)** d'une valeur de 150 \$:



[POURVOIRIE DOMAINE VANIER](#)

5^e prix : Bon d'achat au **GARAGE MARCEL LARENTE** d'une valeur de 100 \$:



[CLAUDE-RENÉ CRÉPEAU](#)

6^e prix : Bon d'achat chez **PILON SPORTS** d'une valeur de 50 \$:



[POURVOIRIE DOMAINE VANIER](#)

[FÉLICITATIONS!](#)



CARNAVAL 2020

MERCI À NOS COMMANDITAIRES!



La Municipalité et le Comité des fêtes de Ferme-Neuve tiennent à **REMERCIER** les généreux commanditaires pour la 15^e édition du carnaval d'hiver de Ferme-Neuve :

- Bud Light - Cabane à sucre Les 4 Printemps
- Casse-croûte Fleury - Comité des fêtes
- Coca-Cola J.L. Brissette - Gâteau Vachon – Denis Prévost
- IGA Famille M-A Piché - Municipalité de Ferme-Neuve
- Pompiers de Ferme-Neuve - Forex
- Stéphane Piché Électricien
- Pourvoirie Mekoos - Pourvoirie Le Rabaska Lodge
- Pilon Sports - Ferronnerie Meilleur – RONA
- Transport André-Jean et Normand Millaire

Un **MERCI SPÉCIAL** aux nombreux bénévoles ainsi qu'à tous les commerçants et entreprises pour leur implication dans la vente de billets.

LOCATION DE SALLE AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC

Les familles qui désirent louer une salle au centre sportif Ben-Leduc pour la période des fêtes, soit du 24 décembre 2020 au 1er janvier 2021 inclusivement, doivent donner leur nom avant le 27 février en appelant au 819-587-3400, poste 6401. Le tirage au sort aura lieu à l'hôtel de ville le 28 février 2020 à 10h00.

LE CLUB DU BEL ÂGE DE FERME-NEUVE

INVITATION à un souper « *jambon à l'ananas* » qui aura lieu le samedi 22 février 2020 à 18 h à la salle des Pionniers au sous-sol de l'église de Ferme-Neuve, incluant une soirée dansante.

Membre : 16 \$

Non-membre : 18 \$

Pour information :

Madame Cécile Matte : 819-587-3895

Monsieur Marcel Deslauriers : 819-587-4637



Bienvenue à tous !



Tél. : 819-587-3902 Fax : 819-587-3475
Site Web : www.clubmotoneigenorddelalievre.com
Courriel : motoneigedelalievre@tlb.sympatico.ca
No club : 776, région 12

Un beau grand terrain de jeu, mais.....

Les sentiers de motoneige et de quad se trouvent sur des terrains privés et publics ainsi que sur des routes municipales. Pour y circuler, nous devons obtenir des autorisations auprès des instances concernées. Pour les routes appartenant au MTQ, exemple : la 309, les clubs doivent aussi obtenir des autorisations pour les traverser ou y circuler dans certains cas.

La LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE obligent les clubs à s'y conformer. Dans ceux-ci, on y retrouve des informations sur les obligations du conducteur, du passager, sur la circulation sur les chemins publics, les équipements obligatoires, la signalisation des sentiers, etc. Nous vous invitons à les consulter sur le site du MTQ.

Un (1) des règlements, section 5, article 26, concerne l'installation de balises, intitulé comme suit : *l'exploitant d'un sentier dont les limites latérales ne sont pas indiquées par une clôture ou autrement et qui traverse un espace non boisé de plus de 150 mètres de longueur doit le jalonner au moyen de balises.*

À certains endroits sur terres privées, nous ajoutons des cordes ou câbles avec rubans fluorescents ayant pour but d'obliger le motoneigiste ou le quadiste à demeurer dans le sentier. Nous ajoutons également des panneaux de signalisation intitulés « Restez dans le sentier » et dans certains cas « Sentier fragile ». Malheureusement, plusieurs motoneigistes ou quadistes ne respectent pas ces règles élémentaires ce qui nuit considérablement à notre sport. Pourtant, circuler sur un terrain privé sans permission est passible d'amendes sévères. En plus, sortir des sentiers balisés comporte des risques d'accident.

Restons dans les sentiers, respectons les propriétés privées, remercions les propriétaires de nous accorder des droits de passage.

Un beau grand terrain de jeu, alors... chacun à sa place.

Bonne saison motoneige !

YO/mjc



Invitation à toutes les Dames Brunch pour souligner la « Journée Internationale des droits des Femmes »

Dimanche le 8 mars 2020 >> **11h30**

Restaurant Au Coin du Sportif

Conférencière : **Mme Louise Boivin >> Se choisir, est-ce égoïste ?**

Bienvenue !

Prix de présence

Réservez et payez : **avant le 2 MARS 2020**

Gaétane Brière : 819-587-4151

Lucie Gagnon : 819 587-2127

Francyne Guindon : 819 587-4207

Prochaine rencontre : Mercredi 26 février 2020 - Souper 17 h 30 - Réunion 19 h 30
Resto Bistro de la Place + Échange de cadeaux, produits faits maison dans un contenant pouvant être réutilisable - Portez du rouge

La Journée nationale du travail invisible est une activité originale de l'Afeas qui a débuté en 2001 et qui se tient chaque année, le premier mardi d'avril. Cette journée de sensibilisation permet de porter à l'attention de la population l'importance du travail invisible et de son partage équitable au sein de la famille et de la société. Auprès des décideurs, cette journée vise à montrer la pertinence de politiques et de mesures adéquates pour soutenir les parents et les personnes proches aidants.

Ainsi, nous prévoyons qu'à l'issue de cette campagne de mobilisation, **le mardi 7 avril 2020**, nos gouvernements feront l'annonce du décret officialisant cette journée nationale annuelle.

Par : **Diane Doré**, administratrice





SYNTHÈSE DU RÈGLEMENT 156 CONCERNANT LES ANIMAUX

Nombre maximum d'animaux

- Trois (3) incluant chat et chien
- Nombre illimité avec preuve de stérilisation pour tous les animaux
- Ne s'applique pas en zone agricole et rurale

Tout animal à l'extérieur doit être attaché ou retenu, sur la propriété, à l'aide d'un dispositif prévu à cet effet

Permis/médaille

- Obligatoire 15 jours suivant l'adoption ou à l'âge de 6 mois
- 25 \$ chien
- 15 \$ chat
- En cas de perte, un remplacement de médaille coûtera 10 \$
- Valide 1 an du 1^{er} mai au 30 avril

Poules urbaines

- Maximum 5 poules
- Coq = Interdit
- Doivent être gardées dans un poulailler : 0,37 m² (4 p²)/poule ou parquet extérieur : 0,92 m² (10 p²)/poule
- 1 poulailler maximum
- Permis de construction pour bâtiment accessoire obligatoire
- Vente œufs, viande, fumier = prohibé

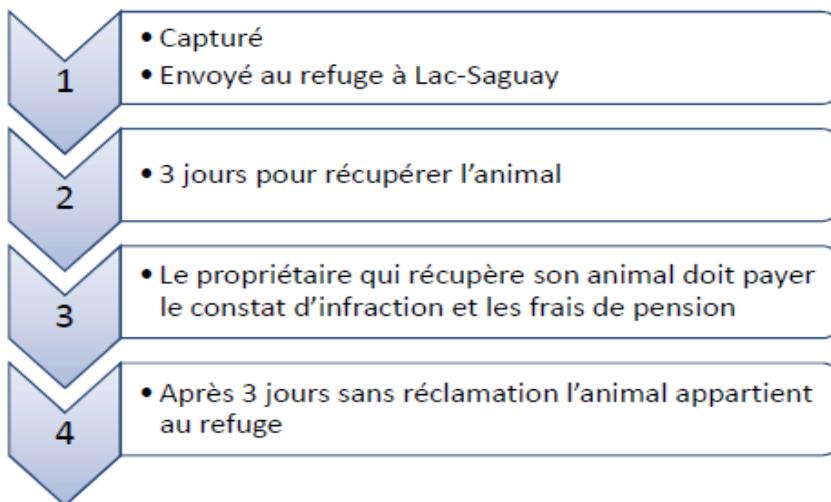
Constat d'infraction

Quiconque laisse un animal enfreindre l'une des dispositions du règlement est passible d'une amende.

Mise en application

- Du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2020 achat du permis (médaille) à l'Hôtel de Ville
- Dès le 4 mai 2020 application du règlement (capture)

ANIMAL ERRANT



COMITÉ DE BÉNÉVOLAT POUR S'ENTRAIDER DE FERME-NEUVE

(Transport et accompagnement des personnes de 60 ans et plus de Ferme-Neuve)

Lors de notre assemblée annuelle du 26 novembre 2019 :

- 19 personnes du public étaient présentes.

Voici quelques informations :

- Nombre de voyages effectués : 974 pour 2018-2019
 - 104 — Ferme-Neuve ;
 - 609 — Mont-Laurier ;
 - 261 — Extérieur (65 transports de plus que l'année précédente) ;
 - 3387 heures de bénévolat pour nos 7 chauffeurs ;
- Pour un total de 123,344 kilomètres.

Nous avons besoin de chauffeurs occasionnels...

...Appelez Noëlla au 819-587-4792.

DIMANCHE 5 AVRIL 2020 DE 8 H À 12 H
AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

Coût : 8,00 \$

Moins de 5 ans : gratuit



Venez nous encourager afin de maintenir notre service de transport et d'accompagnement de nos aînés pour les soins médicaux.

Inscrivez cette date à votre agenda, c'est un rendez-vous !





Domaine du Grand Lièvre

38, 15^e avenue Ferme-Neuve

Assemblée générale annuelle de l'OSBL Ferme forestière de la Montagne

Les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du 24 mars 2020 dès 19 h à la Concerne au : 38, 15^e Avenue à Ferme-Neuve. Toute la population est invitée à cette rencontre.

À cette assemblée, les états financiers de l'année 2019 seront présentés, ainsi que le bilan de nos activités et les projets pour 2020. Il y aura élection aux postes vacants d'administratrices et d'administrateurs.

Bienvenue à tous. Votre présence sera pour nous une marque d'intérêt pour notre organisme.

Nouvel événement au Domaine du Grand Lièvre :

Jardiniers de la région, vous aurez l'occasion à l'automne 2020 de participer pendant le « **Festival des moissons** » à une **exposition** de produits du potager, de champs ou de serres (courges, tomates, concombres, carottes, pommes de terre, maïs, tournesols et plus). Leur poids, leur hauteur, leur originalité, le type de culture [biologique ou non] seront des critères pour cette compétition amicale.

Suivez-nous sur le **site Facebook - Domaine du Grand Lièvre** et dans les prochains feuillets pour plus de détails sur l'événement.



Centre communautaire de Ferme-Neuve

130, 13^e Rue, Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0

Téléphone : 819 587-4189 Télécopieur : 819 587-4116

Courriel : centre.fn@gmail.com



Le Centre Communautaire
de Ferme-Neuve vous invite
à leur prochain bingo :

02 Mars 2020



À la *Salle Blanche Leblanc*

Au *130, 13^e Rue*

À compter de *19h00*

Bienvenue à tous! 😊



202, montée Leblanc, Ferme-Neuve, (Québec) J0W 1C0

Ouverture des lacs à la pêche d'hiver

Voici la liste des lacs situés sur le territoire de la Municipalité de Ferme-Neuve ouverts à la pêche hivernale pour certaines espèces :

Lac des Journalistes	Lac Ouellette	Lac de la Montagne	Lac Bertrand
Lac Lafontaine	Lac Pionnier	Lac Saint-Paul	Lac Léona
Lac Scotchman	Lac Béthune	Petit Lac Béthune	Lac Piscatosine
Réservoir Baskatong	Rivière du Lièvre	Lac Cocanagou	

Exceptionnellement, ces 4 lacs sont ouverts pour l'omble de fontaine du 15 février au 8 mars 2020 :

Lac Des Iles Lac De la Bouette Lac Palais Lac Flapper

Pour connaître l'ouverture et les noms des lacs pour la pêche blanche, veuillez consulter le site du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (mffp.gouv.qc.ca – Pêche sportive au Québec, zone 11). Ce site donne les périodes de pêche, le nom des lacs, les règles générales, l'utilisation des poissons-appâts, les espèces à pêcher, les limites de prises, etc. Pour éviter des désagréments, il est important de consulter ce site, car la réglementation change d'une année à l'autre.

Savez-vous qu'il est interdit depuis le 1^{er} avril 2017 de posséder, utiliser ou transporter des poissons-appâts vivants ou morts ? Par contre, il est permis de posséder, utiliser ou transporter des poissons-appâts morts lors de la pêche d'hiver dans certaines zones où cette pêche est permise, dont notre zone, soit la 11. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site du MFFP — Règles générales – Poissons-appâts.

Nous vous rappelons une fois de plus de garder nos lacs propres en récupérant les contenants, cannettes, bouteilles, mouchoirs, papiers, pièces de bois supportant les cabanes de pêche, etc. Après tout, *si vous aviez de la place pour les apporter, vous avez de la place pour les rapporter.*

Nous vous invitons à signaler tout acte de braconnage ou geste allant à l'encontre de notre patrimoine faunique ou de ses habitats à S.O.S. Braconnage au 1-800-463-2191 ou au bureau de la protection de la faune le plus près. Ce service est confidentiel.

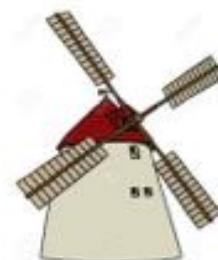
Les cartes de membre 2020 sont disponibles auprès des bénévoles de l'Association et des commerçants locaux. Nous remercions Desjardins Caisse du Cœur des Hautes-Laurentides pour leur commandite concernant l'impression des cartes de membre 2020.

Alors, amies et amis pêcheurs, bonne saison de pêche hivernale..
Soyez prudents sur les plans d'eau.

YO/sec.



MEUNERIE DU MOULIN



DE TOUT POUR VOS ANIMAUX :

- NOURRITURE POUR CHIENS ET CHATS



- NOURRITURE POUR PINSONS – PERROQUETS – PERRUCHES, TOURTERELLES ... SACS DE NOURRITURES POUR OISEAUX SAUVAGES (EXTÉRIEUR) - TOURNESOLS
- MOULÉE SPÉCIALISÉE ... COCHON D'INDE – MINI PIG
- NOURRITURE POUR POISSONS

LITIÈRE DE CHAT, MANGEOIRE D'OISEAU ET BEAUCOUP PLUS ...

... UNE VISITE S'IMPOSE!

